

RAPPORT

SUR

L'EXCURSION FAITE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

Le 12 Juillet 1896

AUX ENVIRONS DE LA COMMUNE D'ARQUES

PAR M. A. BEDOS,

GARDE GÉNÉRAL DES FORÊTS, A LIMOUX.

I.

Le dimanche 12 juillet 1896, quinze membres environ de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, sous la direction de leur Président, M. Th. Rousseau, Conservateur des forêts, s'étaient réunis en gare de Carcassonne et prenaient le train de 6 h. 25 du matin, ligne de Quillan, pour descendre à Couiza, station la plus rapprochée du village d'Arques, auprès duquel la Société allait visiter la pépinière forestière et les jeunes futaies créées par l'Etat sur la rive gauche du Rialsesse.

Au départ, les excursionnistes offraient déjà deux fractions d'inégale importance. Le premier groupe, constitué à Carcassonne, comprenait plusieurs naturalistes et divers touristes ; le second, amené par le train de Narbonne, se composait de trois amateurs de paysages de montagne et d'excursions en pays accidenté. Ces derniers n'étaient pas les moins courageux et fournirent une preuve absolue de leur intrépidité. Ayant estimé, en effet, que le cadre de l'excursion était pour eux trop restreint, ils s'affranchirent des limites imposées par le programme, en ajoutant à l'itinéraire commun une traversée des montagnes d'Arques à Rennes-les-Bains, puis une ascension hardie du géant de la

région, le pic de Bugarach (1231 mètres), où ils ne trouvèrent qu'un océan de nuages à défaut de la grande bleue qu'ils s'étaient promis d'admirer. Ils achevèrent leur course par une excursion aux gorges si remarquables de l'Agly, où ils visitèrent l'ermitage de Saint-Antoine de Galamus.

A la station de Limoux, les agents forestiers de cette ville vinrent compléter l'effectif des voyageurs à destination d'Arques.

A 7 h. 49, le train déposait les excursionnistes en gare de Couiza. Ceux-ci firent rapidement la reconnaissance des voitures qui devaient les transporter jusqu'à Arques et marquant leurs places s'allégèrent ainsi de leurs sacs. Certains d'entr'eux estimant ensuite qu'une promenade de quelques instants était nécessaire pour dégourdir leurs jambes demeurées inactives durant un long trajet en chemin de fer et nonobstant les observations du Président qui demandait l'observation absolue du programme, se laissèrent tenter et poussèrent une visite au château du duc de Joyeuse, qui s'élève au confluent de la Sals et de l'Aude.

Le canton de Couiza est, par excellence, la région des châteaux ruinés; aussi engageons-nous ceux de nos collègues qui visitent pour la première fois la vallée de la Sals, à choisir près de nous une place sur l'impériale de l'omnibus. En ce moment il règne un vent de Cers assez violent, le ciel est sombre, le temps relativement frais. Ceux qui appréhendent le grand air recherchent les places de l'intérieur. Cependant, face à nous, le Cardou (796^m) découvre au fond de la vallée son dôme entièrement dépouillé de brouillards; le voiturier nous affirme que cette absence de nuages sur la tête du pic est de bon augure, que la journée sera exempte de pluie. Rassurés par ces déclarations et surtout repoussés par le manque de confortable que présente l'intérieur des omnibus, plusieurs se décident à se grouper auprès du siège du cocher. Ceux-là ne perdront rien des vues remarquables et des paysages si variés qui vont se dérouler de Couiza

jusqu'à Arques auprès de la Sals et de son affluent, le Rialsesse.

Nous franchissons rapidement les ombrages de l'avenue des Bains et suivons maintenant sans arrêt la route qui longe à flanc de coteau la rive droite de la Sals, rivière torrentielle dont nous allons remonter le cours jusqu'au pied du pic Cardou.

Contemplons un moment le spectacle qui s'offre à nos regards : à droite, sur une hauteur de plus de 400^m, apparaît Rennes-le-Château, ancienne capitale du Razès, réduite actuellement à l'état de simple bourgade. Cette cité conserve seulement de sa prospérité passée un vieux château aux murs lézardés et croulants auxquels se rattachent encore d'importants souvenirs de l'histoire locale. Le village et les ruines occupent un petit îlot de rochers de l'époque nummulitique (calcaire à miliolites), lambeau de terrain qui, en cet endroit, repose sur les dépôts garumniens; cette dernière formation géologique est celle qui est la plus répandue dans la région. Cet îlot circulaire est large de 200^m environ, ses abords offrent des escarpements très abrupts de 10 à 20^m de hauteur et constituent une fortification naturelle que l'homme, autrefois, trouvant toute faite, eut peu de peine à transformer en citadelle redoutable.

Sur notre gauche s'élèvent des coteaux de faible altitude, constitués par des dépôts nummulitiques plus récents (calcaire à turritelles des Corbières), offrant en certains endroits des affleurements de marnes et d'argiles en perpétuel état d'éboulement et obstruant sans cesse les fossés de la route. Sur ces pentes s'élèvent des murs successifs qui retiennent des terres glissantes; un riche vignoble s'étage ainsi jusqu'au village de Coustaussa, renommé pour ses vins.

Un vieux château à moitié démoli, une rangée de maisons de médiocre apparence, offrant du côté de la vallée des murs délabrés et des ouvertures disparates, tel se présente le village de Coustaussa. Si les habitations manquent d'élé-

gance, elles ne sont cependant pas des abris de misère : les celliers y sont riches en bon vin et, bien que l'emplacement de ce village semble mal choisi, les gens du lieu remercient leurs ancêtres d'avoir établi leur demeure en plein soleil et surtout à l'abri des incartades de la Sals.

Tantôt encaissée et ravinant les berges sur lesquelles la route se déploie, tantôt dessinant de légers méandres sur des plages de graviers parsemées de rochers, la dangereuse rivière offre assurément des apparences bien tranquilles. Pour se rendre compte des dégâts qu'elle est capable d'occasionner par la violence de ses crues, il suffit de remarquer l'état de ses rives généralement dévastées. Pas un arbre sur ses bords, si ce n'est parfois, au sommet d'une berge rocheuse, quelque chêne-vert inaccessible, autant à l'abri de la fureur des eaux que de la hache du bûcheron. Depuis la terrible inondation d'octobre 1891, les bords de la Sals sont désolés et monotones.

Au pied du Cardou le décor change, la région devient plus accidentée. Nous laissons à notre droite la route des Bains de Rennes qui longe encore la Sals et nous allons pénétrer dans le bassin du Rialsesse, torrent en partie corrigé, dont nous remonterons le cours jusqu'à Arques.

Par l'échancrure qu'offre la vallée de la Sals, nous apercevons momentanément dans le lointain le Bac de Saint-Just et la hauteur que surmonte le château du Bézu ; plus près de nous le ballon de Bazel qui s'appuie au Cardou et présente sur son sommet un rocher curieusement équilibré.

Au pied du pic, en deçà de la rivière, se dresse le rocher de Blanquefort, dont la tête était couronnée autrefois d'un château qui défendait l'entrée de la haute vallée de la Sals.

Le Cardou est dû à un soulèvement des terrains primaires (siluriens ou dévoniens) ; contre lui et dans la direction des Bains s'appuient des schistes carbonifères et finalement différentes assises des terrains crétacés, céno-manien, turonien et sénonien, redressées par le soulève-

ment : sur le flanc Nord, au contraire, affleurent diverses assises du garumnien que surmonte du côté de Cassaignes un lambeau de terrain nummulitique.

Après avoir dépassé le Cardou aux pentes abruptes et dénudées, la vallée s'élargit rapidement et détermine une petite plaine de dimensions restreintes, il est vrai, mais à sol fécond et bien cultivé. Des deux côtés de la route nous remarquons de belles vignes, des champs de betteraves et de maïs, puis nous traversons le village de Serres, offrant des maisons correctement construites et aussi les ruines d'un château qui attire à peine notre attention. Cette profusion de manoirs finit par blaser les touristes.

Sur notre droite se déroulent des montagnes autrefois dénudées et ravinées, mais actuellement restaurées ; c'est la partie Ouest du périmètre du Riالسسه, où se trouvent de vigoureuses plantations de pins et des taillis améliorés par des recépages.

Les sommets principaux sont : Cardou (796^m), Cardaus-sel (677^m), puis, après les gorges du ruisseau de Bézis, les deux Berques (761 et 768^m) et dans le lointain, le cirque des hauteurs qui séparent le bassin du Riالسسه de celui de l'Orbieu.

Nous voici au débouché du val de Bézis, qui est le cœur du périmètre, voilà les hameaux des Pontils et de Pébrières ; un garde, placé sur la route, nous avertit que le menhir de Peyrolles est à 200^m et qu'il convient de ne pas aller plus loin si nous désirons voir ce monument mégalithique. C'est là une nouvelle violation du programme, qui appelle la censure du Président, mais les jeunes ne tiennent pas compte de ces observations et escaladent les pentes qui mènent à la « *Peiro dreito* ». Ce menhir est juste situé sur le méridien de Paris

Pour regagner le temps perdu, notre voiturier excite ses chevaux. La côte de la Peyrade est vite franchie ; la route se déroule alors, sans pente appréciable, à travers une plaine

bien cultivée jusqu'au donjon d'Arques, château en assez bon état de conservation, que nous visiterons dans la soirée. Après avoir passé le moulin et les vignes de la Condamine attenantes au château, une belle avenue de platanes nous amène au village d'Arques.

Là il n'est point loisible de s'arrêter, le Président a pris les devants. Une escouade de chasseurs forestiers sans armes se met à notre disposition et conduit les retardataires sur le chemin de la pépinière.

Après un quart d'heure de marche sur un chemin rural très délabré qui traverse des terres vagues et quelques champs stériles, nous franchissons le Rec d'en Laït sur une palanque, puis, longeant le ravin du Py, nous gravissons les pentes du vacant qui précède la pépinière. A ce moment, quelques rayons de soleil tamisés par les nuages rendent l'atmosphère assez chaude et la montée fatigante, en sorte que plusieurs d'entre nous sont amenés à confier leurs bagages aux forestiers plus robustes et rompus à la marche en pays de montagne.

Il est dix heures lorsque nous atteignons la pépinière où nous allons jouir pendant quelque temps de frais ombrages et d'un repos bien mérité.

La baraque de la pépinière est pavoisée. Sur les abords de l'allée principale se déroulent d'élégantes guirlandes terminées par un gracieux arceau de verdure. Au sommet de ce cintre de feuillage se détache une couronne en travers de laquelle on lit cette inscription tracée d'une main habile :

« HONNEUR A TH. ROUSSEAU »

Sur leur propre initiative, les gardes de la brigade d'Arques ont élevé ce petit monument comme témoignage de vénération et de gratitude envers leur Conservateur.

Dans ses rapports administratifs, M. Rousseau traite les

préposés avec bienveillance, s'occupe d'améliorer leur bien-être matériel et prend note de leurs désirs, auxquels il ne manque pas de satisfaire lorsqu'ils sont conciliables avec les exigences du service. Nous souscrivons de tout cœur à cette expression publique des sentiments des préposés du Rialsesse, nous avons hâte d'ajouter cependant que les droits de notre Président à la petite manifestation dont il a été l'objet sont établis sur des mérites d'un ordre plus général.

Etant chef de cantonnement, M. Rousseau a créé la pépinière; il a consacré ensuite une partie de sa carrière à exécuter et à étendre les reboisements de la région d'Arques. C'est à son activité et à sa persévérance que les périmètres de restauration du département de l'Aude doivent leur extension graduelle et l'importance qu'ils ont actuellement.

La pépinière a été fondée en 1862. A cette époque, l'Etat faisant des reboisements dans les vacants communaux d'Arques, ne possédait aucun domaine dans la région, c'est pourquoi le terrain qu'occupait la pépinière fut pendant longtemps simplement loué; l'Administration n'en réalisa l'acquisition qu'en 1873.

Fort réduite à l'origine, la pépinière d'Arques a été successivement l'objet de plusieurs agrandissements: sa contenance est en ce moment d'environ 3 hectares, l'étendue cultivable n'en occupe cependant que la moitié, le surplus est utilisé en champs d'expériences où l'on étudie en massifs purs ou mélangés les allures des différentes essences que l'on emploie ou essaie dans les reboisements.

Elle est située au pied du versant des Rabouillères, à la lisière nord du périmètre, entre le ruisseau du Py et l'important ravin qu'il reçoit sur sa rive gauche, sur un penchant de coteau exposé au Nord et présentant une pente de 30 °/o. Le sol en a été parfaitement nivelé et offre des terrasses successives retenues au moyen de talus que fixent d'épaisses plantations de fraisiers dont les fruits ne sont pas la moindre attraction du site.

La pépinière est dotée d'une élégante baraque qui sert de refuge aux ouvriers, d'entrepôt pour les graines et d'abri pour les outils. Enfin, un canal de dérivation déverse dans un vaste réservoir, situé au sud et dans la partie la plus élevée de la pépinière, les eaux d'une source captée à 1.500 mètres à l'est ; un réseau complet de rigoles conduit aux diverses plates bandes les eaux de ce réservoir et permet d'effectuer des arrosages.

Les travaux de restauration du domaine de l'Etat, connu sous le nom de Périmètre du Riالسسه ou plus vulgairement sous le nom de « Forêts d'Arques », sont terminés. La pépinière n'a présentement d'autre fonction que celle de produire les plants nécessaires aux reboisements facultatifs qu'effectuent les communes et les particuliers.

On sait, en effet, que certaines communes, pourvues d'une direction municipale intelligente et prévoyante, entreprennent la restauration de leurs terres vagues et improductives. Les fonds que les communes consacrent aux travaux de plantation sont accrus dans une notable proportion (de 1 à 4 et souvent de 1 à 6) par les subventions qu'allouent l'Etat et le département. Si on considère qu'en dehors de l'utilité publique attachée à ces entreprises, les travaux s'exécutant en hiver sont d'un grand secours pour la population rurale inactive en cette saison, on reconnaîtra que ces reboisements constituent une œuvre philanthropique dont s'honorent à bon droit plusieurs maires soucieux du bien public et connaissant les vrais intérêts de leurs administrés.

Les particuliers qui désirent exécuter des travaux de reboisement reçoivent sur leur demande les plants qui leur sont nécessaires ; la fourniture de ces plants est gratuite, l'Etat réclame seulement le paiement des frais d'extraction et d'emballage, tarifés à raison de un franc par mille plants.

Les essences propres aux reboisements sont peu nombreuses, car on ne peut planter ou semer en terrain décou-

vert, dans un sol généralement privé d'humus, toutes les espèces forestières. Les unes, telles que le sapin et le hêtre, exigent dans leur jeune âge la lumière diffuse, l'ombre d'un peuplement protecteur qui abrite du soleil leurs tiges délicates. On appelle ces espèces, essences d'ombre. Par opposition, on nomme essences de lumière celles qui exigent le soleil et peuvent être semées ou plantées sans aucun abri. Cette division comprend les pins, les chênes, le châtaignier, l'épicéa. Parmi ces dernières encore on doit exclure celles qui, en raison de leur enracinement pivotant, sont difficiles à transplanter et pour ce motif se prêtent mal à la culture en pépinière : leurs graines seront de préférence semées à demeure : c'est ainsi qu'il est d'usage de propager les chênes par des semis en potets exécutés sur place.

Le nombre des essences élevées en pépinière est ainsi très restreint et encore parmi les espèces en usage quelques-unes ne sont pas de la région, d'autres même sont exotiques ; en tous cas, elles ont des qualités incontestables et si leur installation n'est que temporaire, leur rôle aura été de fixer rapidement le sol de la montagne, d'améliorer la couche végétale et de préparer l'assiette et le couvert nécessaires aux semis d'essences autochtones, telles que le sapin et le hêtre, que l'on doit leur substituer dans la suite pour revenir à la forêt primitive, la seule dont l'existence soit durable.

Nous cultivons particulièrement en pépinière le Pin noir d'Autriche, variété de pin laricio, originaire des Alpes autrichiennes, qui depuis longtemps est à bon droit l'essence la plus en crédit pour les reboisements de la région des Corbières. En effet, le pin noir est cultivable dans le département depuis les bords de la mer jusqu'à l'altitude de 800 mètres à l'exposition nord. Il est très rustique et s'accommode des sols les plus infertiles, pourvu qu'ils ne proviennent pas de roches trop pauvres en sels de chaux.

Ce pin très robuste ne craint pas les alternatives de sécheresse et d'humidité, ni les variations de température et les

chaleurs prolongées de la région méditerranéenne. Son feuillage épais, composé d'aiguilles rigides et coriaces, brise la force vive des pluies, et les dépouilles abondantes qu'il accumule sur le sol s'opposent au ruissellement.

Enfin, grâce à un enracinement spécial qui, en l'absence d'un pivot principal, présente de vigoureuses racines latérales pénétrant aux alentours parmi les pierrailles et dans les fissures des roches, le pin noir possède une assiette très résistante et peut affronter sans danger les vents les plus violents.

Cette essence donne des bois de première qualité que l'on emploie dans les constructions. Les ports de Fiume et de Trieste doivent en grande partie leur activité à l'exportation des bois fournis par ce pin ; et dans les départements de notre littoral méditerranéen, les bois de charpente employés proviennent presque exclusivement de l'Autriche. Le port de Cette, notamment, en reçoit de grandes quantités qui sont écoulées dans le Bas-Languedoc.

Le pin d'Autriche rentre pour plus de moitié dans la composition des peuplements du périmètre du Riassesse dont la contenance est de 1.678 hectares ; il s'y présente à l'état de massifs, purs ou mélangés, mais toujours créés par voie artificielle. Les sujets âgés de plus de vingt ans sont fertiles et les terrains parcourus par les incendies de septembre 1895 sont, là où les pins ont donné leur semence, recouverts d'un semis vigoureux. Il est donc probable que le pin noir pourra se régénérer naturellement dans les Corbières. On sait qu'il se reproduit déjà de lui-même dans plusieurs pineraies de la Bourgogne et des Alpes de la Provence.

Les pins noirs se plantent à l'âge de 2 ans, en potets, par plant unique : ces potets sont de simples trous de 0^m30 sur 0^m20 à l'ouverture et d'environ 0^m25 à 0^m30 de profondeur, espacés entre eux de 1^m50. Il y a avantage à les disposer en quinconce.

Les peuplements issus de ces plantations sont certainement très remarquables, ceux âgés de 20 à 35 ans sont des

bas perchis à l'état de massifs impénétrables dans lesquels on ne saurait trop longtemps différer les éclaircies.

Malheureusement, le pin noir qui possède tant de qualités, a cependant de graves défauts. Il est sujet depuis plusieurs années aux invasions des chenilles du Bombyx processionnaire du pin, qui occasionnent d'importants dégâts dans nos plantations. On fait périr ces chenilles en cueillant leurs bourses pendant l'hiver et en les détruisant par le feu. Mais ce procédé n'est pas applicable aux plantations âgées, c'est pourquoi M. le garde général Pillot, ancien membre de la Société, a imaginé un appareil très ingénieux pour injecter du pétrole dans les nids de chenilles. Le pétrole est encore trop cher ; en outre, il faut marquer les arbres échenillés et l'ouvrier oublie souvent pour le même arbre les nids qu'il vient d'injecter, en sorte que ce mode d'échenillage n'est réellement praticable que dans les jardins d'agrément et les plantations de faible étendue.

Pour les massifs composés d'arbres élevés, on ne peut attaquer ces insectes qu'au moment où ils deviennent saisissables, en avril-mai, lorsqu'ils descendent des arbres et exécutent leurs processions pour découvrir une terre favorable à leur nymphose. Pour l'accomplissement de cet acte, les champs labourés conviennent particulièrement aux chenilles ; elles s'enfoncent à 10 ou 20 centimètres de profondeur, se préparent une loge, filent ensuite un cocon de soie couleur tabac et se chrysalident.

Elles ont préalablement déposé leurs poils venimeux le long de la galerie d'accès de la cellule ; d'autres insectes ne viendront pas les inquiéter dans leur retraite.

A l'époque des processions il est possible d'écraser de grandes quantités de chenilles à l'aide d'un rouleau de bois disposé à l'extrémité d'une perche et de faire disparaître les agglomérations de ces insectes que l'on trouve souvent sur le sol de la forêt.

Enfin, dès que les chenilles quittent les arbres, on pourrait

faire cultiver sous bois, à la pioche, jusqu'à 0^m20 de profondeur, de petits emplacements d'un are espacés entre eux de 500^m. Les chenilles viendront certainement y chrysalider ; il suffira ensuite d'arroser le sol, d'y promener un rouleau, ou de le damer légèrement pour briser les galeries et empêcher plus tard les papillons de sortir de terre.

Dans cette campagne de destruction, la nature nous viendra sans doute en aide, car les hivers rigoureux et les pluies d'été sont funestes au bombyx du pin.

Les jeunes plantations de pins, par l'enchevêtrement de leurs branches basses, qui, bien que desséchées, restent longtemps adhérentes aux tiges, sont très exposées aux incendies et le feu, qui n'aurait dévoré d'ordinaire que la couverture morte du sol, se propage jusqu'à la cime des arbres. Pendant les incendies des 5-7 septembre 1895, les jeunes pins s'embrasaient de proche en proche comme les ifs des illuminations de nos fêtes publiques. Ce spectacle était féérique mais bien alarmant.

On a cultivé autrefois dans la pépinière le pin laricio de Corse et cette essence a été introduite en petite quantité dans le périmètre. Mais ce pin exige des terrains siliceux ou argilo-siliceux et ne saurait, dans la région, être propagé en dehors des altitudes comprises entre 600 et 1.200 mètres. On ne doit l'employer qu'avec prudence et en peuplements mélangés, car il est sujet aux attaques de nombreux insectes. En outre, le couvert qu'il procure protège moins le sol que le couvert du pin noir.

La variété de Saint-Guilhem du pin laricio des Cévennes (Pin de Salzman) (1) a été propagée pareillement. C'est un

(1) On connaît actuellement 4 stations du Pin Laricio de Salzman :

1^o A Saint-Guilhem le Désert (Hérault), 750 hectares de bois situés entre 300^m et 712^m, sur sables dolomitiques jurassiques.

2^o Aux environs de Bessèges (Gard), sur grès et poudingues houillers ; ce pin y est supplanté par le pin maritime introduit.

3^o Au Nord d'Anduze, à Mialet, 70 à 80 hectares signalés par M. G.

arbre qui atteint des dimensions trop restreintes, mais offre l'avantage de supporter un climat chaud, les faibles altitudes et de ne pas refuser les terrains calcaires. Dans le périmètre il présente, en outre, une qualité très précieuse : jusqu'à ce jour il a été respecté par les chenilles.

Le pin d'Alep, qui franchit difficilement l'altitude de 500^m, est exclu depuis longtemps de la pépinière ; cette essence offre un feuillage léger et des bois tortueux dont on tire difficilement parti. D'ailleurs, même dans la plaine, ce pin ne peut se reproduire de semence et ne persiste pas à l'état de massif. La limite occidentale de l'aire géographique du pin d'Alep est aux environs de Montpellier. Il n'existe point à l'état spontané dans le Roussillon, bien que le climat de cette province ne paraisse point différer de celui du littoral de la Provence; en effet, pour un même climat il doit exister des variations que l'homme perçoit difficilement, mais auxquelles certaines espèces végétales sont très sensibles.

Le pin sylvestre a été aussi propagé. C'est une essence indigène et le ruisseau du Py qui longe la pépinière semble avoir pris son nom des pins qui existent en amont, au pied de la montagne et sont antérieurs à la création du périmètre. Ce pin très rustique convient pour la restauration de terrains situés dans de plus hautes altitudes ; on peut l'em-

Fabre, inspecteur des forêts à Nîmes, in C. R. Ac. Sc. Paris, 13 janvier 1896.

4° Aux environs de Prades et de Villefranche de Conflent, découvert par J. Calas, inspecteur adjoint des forêts, 1350 hectares, sur moraines glaciaires, argiles et blocs granitiques.

L'espèce (*Pinus Laricio*) existe à l'état fossile dans les dépôts quaternaires (tufs de Montpellier, etc.); elle a complètement disparu de l'Europe occidentale, à l'exception de cette forme rabougrie (*P. Salzmanni*). On a lieu de penser que l'espèce chassée de cette région par les conditions défavorables de la période glaciaire ou post-glaciaire, n'a survécu dans la France méridionale que sous la forme d'une variété misérable et sans intérêt économique.

ployer jusqu'à 1500^m (1). Il préfère les sols profonds, issus de roches primitives pauvres en calcaire. Dans les Corbières on ne saurait conseiller son emploi, car il souffre trop des attaques des insectes et en outre, des essences à couvert plus épais doivent lui être préférées.

En revanche, nous donnons actuellement nos faveurs au Cèdre argenté, dit de l'Atlas, qui forme d'importants massifs forestiers en Algérie. Les sujets âgés de cette essence qui bordent les allées de la pépinière sont fertiles et nous procurent les graines nécessaires à nos semis. Jusqu'à ce jour, les cèdres plantés en divers points du périmètre n'ont pas donné de déceptions, ils forment en massif pur ou mélangé de très beaux peuplements ; certains de ces massifs ont été parcourus par l'incendie, mais n'ont pas trop souffert, les branches basses étant vivantes et la couverture morte fournie par les cèdres étant peu épaisse et très divisée. Le bois de cette essence est de beaucoup supérieur à celui du pin noir et résiste mieux aux intempéries. Toutefois les produits qu'il procure ont encore de faibles dimensions et sont employés comme ceux des pins à la confection des piquets, qui trouvent écoulement dans le Narbonnais et dans les domaines de l'étang de Marseillette. Les sujets plus volumineux sont débités à la scierie des Pontils et servent à la confection des caisses dans lesquelles on expédie les eaux minérales d'Alet.

Nous semons encore, mais en petite quantité, des graines de sapin pinsapo, que nous procurent quelques sujets âgés qui bordent les allées de la pépinière. Cette essence exige des terrains frais et divisés ; on pourra, dans un but surtout décoratif, la planter le long de quelques chemins et dans les pelouses qui avoisinent les ruisseaux.

Nous sèmerons cette année six hectolitres de châtaignes. Le châtaignier, dont le bois est si recherché, exige des ter-

(1) Et même 2000^m (forêt des Llansades, près de Montlouis).

rains siliceux, profonds et frais : les sols calcaires ou argileux ne lui conviennent pas.

Les plants de cette essence seront utilisés à l'âge de cinq ans. Nous les destinons à la création de tranchées garde feu dans la partie Est du périmètre qui est assise sur des schistes et des grès carbonifères, au reboisement de certains vacants communaux de Saint-Polycarpe établis sur des schistes dévoniens et des landes sablonneuses fournies par la désagrégation des grès et psammites du garumnien inférieur dans les communes d'Arques, Rennes-le-Château et Rennes-les-Bains.

Cette petite reconnaissance de la pépinière nous ayant ramenés au point de départ, tout le monde fut d'avis d'attaquer le déjeuner. Mais jugez de notre étonnement : les tables et les bancs dressés tout à l'heure devant la baraque abri avaient disparu, en outre, les touristes ne trouvaient plus leurs sacs. Le Président nous prévint qu'on allait déjeuner au bord du bassin réservoir, cet endroit offrant une ombre plus opaque et partant plus de fraîcheur. Par modestie, faut-il le dire, M. Rousseau nous éloignait du monument érigé en son honneur.

Chacun de nous avait combiné à sa guise le menu de son repas. Toutefois les provisions, d'origines très diverses, furent dans plusieurs groupes mises en commun et, bien que les appétits fussent excités par l'air pur des montagnes, par la bonne humeur et les gais propos, en raison de l'abondance, les vivres néanmoins restèrent inachevés.

Les plus habiles, ceux qui possédaient des intelligences dans la place, avaient à l'avance commandé leur repas au village ; mais ils ne l'eurent ni mieux cuit, ni plus chaud.

Un collègue, tenté par une alléchante réclame, était porteur du *déjeuner du cycliste*, inclus dans trois boîtes métalliques : l'une renfermant un plat de gibier, la deuxième de succulentes saucisses, la dernière enfin des tranches d'ananas arrosées de kirch, tandis que le commun des touristes

était simplement muni d'un sac léger contenant la ration de vivres nécessaires à un repas champêtre.

Le repas fut suivi d'une promenade hygiénique qui ramena quelques-uns d'entre nous sur les allées de la pépinière où nous avons encore divers arbres exotiques à examiner.

Et tout d'abord, en descendant vers la baraque, sur la gauche, des pins Weymouth, puis des cryptomérias et séquoias, atteignant déjà de respectables dimensions.

Le cryptoméria, originaire de l'Extrême-Orient, est un résineux de forme très curieuse, garni de branches jusqu'au près du sol ; ses rameaux supérieurs sont obliquement érigés, tandis que ceux voisins de la base, horizontaux à l'origine, s'infléchissent ensuite en courbe gracieuse vers leurs extrémités surchargées de fruits. On ignore comment cette essence se comportera chez nous en massif ; elle n'a été propagée jusqu'ici qu'en bordure auprès des chemins.

Le séquoia géant est peut-être un arbre fixant moins l'attention, mais cependant très remarquable : dans son pays d'origine, en Californie, il atteint jusqu'à 100 mètres de hauteur.

En nous rapprochant de la baraque, nous rencontrons sur la gauche un chêne liège dont l'écorce a été laissée intacte ; cet arbre n'est pas dans son climat, si on le dépouillait de son enveloppe subéreuse, le froid ne tarderait pas à le faire périr.

Sur la droite, nous voyons un pin maritime d'assez belle venue, mais encore non à sa place ; puis un sophora du Japon, dont les fleurs jaunâtres attirent d'innombrables abeilles ; enfin quelques ailantes glutineux et des sapins baumiers, ces derniers en assez vilain état de végétation.

Sur une autre allée longitudinale, nous rencontrons quelques-unes des espèces précédentes, mais aussi d'autres essences moins répandues : le tulipier de Virginie, dont les feuilles en forme de lyre, si mobiles sur leur pédoncule,

donnent de loin à l'arbre l'aspect d'un peuplier : puis l'érable négondo et enfin le *Gincko biloba*, ce dernier si étrange : nous le multiplions par marcottes et boutures et l'on peut dire de lui sans paradoxe que c'est un conifère sans cônes, un résineux sans résine, un arbre vert à feuilles annuelles et caduques.

Sur des appels réitérés, nous remontons en toute hâte vers le bassin. Là, un garde venait de mettre en perce un tonnelet de bière, apporté de Limoux par M. de Saily et il fallait sans attendre davantage remplir et vider les verres : le contenu du baril se répandait en effet sur le gazon.

Ces libations terminées, il était déjà trois heures ; à grand regret nous dûmes dire adieu à la pépinière et nous acheminer vers Arques.

Cette commune est assez coquette, les maisons disposées le long de la route et autour d'une place centrale sont correctement construites et bien tenues. Mais les environs du village sont dénudés et fort tristes, particulièrement au nord, les bois ayant disparu à la suite des exploitations inconsidérées faites autrefois pour diverses industries (la verrerie en particulier) et à la suite des incendies ou du pacage exercé sur les jeunes peuplements. Mais depuis plus de 30 ans Arques exécute des reboisements pour son propre compte ; les bois qu'elle a créés rivalisent avec ceux de l'Etat. Nous sommes heureux de constater que cette commune possède une administration municipale éclairée, sympathique aux forestiers et bien pénétrée de cette idée, que si la civilisation en avançant a détruit les forêts, en retour la civilisation avancée doit les rétablir.

Nous avons rapidement visité le musée scolaire qui comprend des collections zoologiques et minéralogiques intéressantes. Sur les bancs étaient exposés de remarquables pages de calligraphie, différents devoirs, tous dignes de la note très bien et aux murailles de nombreux dessins représentant les sites les plus pittoresques de la commune.

M. Clergue, instituteur, mérite incontestablement des éloges pour la bonne tenue de son école et pour les soins dont il entoure ses élèves. L'instruction primaire donnée dans l'école d'Arques ne le cède en rien à celle que peuvent recevoir les enfants de la ville.

En sortant du groupe scolaire nous remarquons en passant la maison du brigadier aux portes ogivales : c'est l'ancien prieuré, dont la façade a été criblée de projectiles lors de la prise d'Arques par les religionnaires en 1575.

Dix minutes après nous montons au donjon, élégante tour gothique de forme carrée, flanquée sur chacun de ses angles d'une tourelle ronde. Ce monument, d'une hauteur de 21^m50 mesure à la base 12^m50 sur 13^m. Les murailles ont 2 mètres d'épaisseur. En dehors du rez-de-chaussée, le donjon comprend trois étages. Un étroit escalier en spirale, dissimulé dans l'une des tourelles d'angle, permet d'accéder jusqu'au deuxième étage. Cette construction est faite de grès garumnien et non en granit. Elle est entourée d'une enceinte quadrangulaire de remparts mesurant 51^m sur 55^m.

Ce monument évoque d'intéressants souvenirs. Parmi les seigneurs qui furent maîtres de la localité, nous signalerons en particulier un compagnon de Simon de Montfort, Pierre des Voisins, qui, à la suite de la guerre des Albigeois, fut créé baron d'Arques par le roi Louis IX (1260); son fils, Gilles de Voisins, reconstruisit le château. Enfin un descendant de la famille des Voisins acquit une grande célébrité : ce fut le duc Anne de Joyeuse (1561-1587), favori du roi Henri III.

A notre sortie du donjon, l'excursion était terminée. En redescendant la vallée, les voitures nous ramenèrent à Couiza où M. Gabelle, notre collègue, nous ménageait une surprise. Après nous avoir servi des rafraîchissements, il nous fit visiter ses collections qui comprennent de nombreux fossiles et des antiquités recueillis dans le canton. Malheureusement l'heure avancée ne nous permit d'examiner que

d'une manière très imparfaite les intéressantes vitrines de cet amateur.

Le retour s'effectua en conformité avec l'horaire des trains de la saison ; de 5 h. 09 à 6 h. 31 les Sociétaires carcassonnais restèrent enfermés dans un wagon de 3^e classe retenu à leur intention.

Le bon Franklin, j'ai lu cela dans ses Mémoires, notait d'une croix les jours sur l'emploi desquels il avait lieu de se féliciter, ou que signalaient d'heureux évènements. Plusieurs d'entre nous imiteront cet exemple, à moins qu'ils ne préfèrent le genre de notation moins pratique, mais assurément plus ancien, que le poète latin a mis en honneur et qui consiste à marquer les jours heureux avec de petites pierres blanches.

Et nous n'avons pas été seuls à passer ainsi une utile et agréable journée. La jeune personne qui nous a fait la gracieuseté de venir avec nous, était heureuse et fière de voir la pépinière que son père avait fondée, les jeunes plants tous en ordre, grandissants, pleins de sève, ayant encore toutes les grâces du premier âge et se présentant en telle quantité que leur dénombrement ne pourrait être fait même par les plus habiles calculateurs.

Nous croyons être l'interprète du sentiment général, en félicitant le fondateur de la pépinière, en adressant nos remerciements à l'organisateur de l'excursion et nous exprimons le désir de voir la date du 12 juillet 1896 inscrite, avec une mention toute spéciale, dans les annales de la Société.
